



## Franciliens sans domicile : un sur trois est sans logement depuis plus d'un an


*Un tiers des Franciliens sans domicile est sans logement depuis au moins un an. Leurs conditions d'hébergement sont plus précaires en Ile-de-France qu'en province : la moitié des personnes sans domicile déclare avoir déjà dormi dans la rue. La séparation familiale est la première cause de perte de logement. Et, effectuer des démarches pour en retrouver un est plus difficile pour ceux qui n'ont ni hébergement stable, ni emploi, ni relations sociales.*

Hélène CHAMBOREDON  
Drass Ile-de-France  
Carlos PORTAS  
Insee Ile-de-France

**E**n janvier 2001, 47 000 personnes francophones étaient « sans domicile » en métropole, dont 15 000 vivant dans l'agglomération parisienne. Une personne est considérée comme « sans domicile » si, la veille de l'enquête, elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune) ou a eu recours à un service d'hébergement (⇒■ Enquête).

Les personnes sans domicile ne connaissent pas toutes les mêmes conditions d'hébergement. Dans l'agglomération parisienne, 12 % ont dormi dans la rue ou dans des abris de fortune la nuit précédant l'enquête. La moitié était accueillie dans des centres, dont 22 % dans un centre avec départ obligatoire le matin et 29 % dans des structures sans départ obligatoire le matin. Enfin, 37 % étaient hébergées dans des chambres d'hôtel louées au titre de l'urgence ou des logements mis à leur disposition par des associations caritatives ou des organismes publics (⇒■ Chiffres clés).

### Une personne sans domicile sur trois n'a jamais eu de logement

Dans l'agglomération parisienne, 36 % des personnes sans domicile sont sans logement depuis au moins un an (27 % dans les agglomérations de province). De plus, 32 % des personnes sans domicile n'ont jamais vécu dans un logement dont elles étaient locataires ou propriétaires (27 % en province). Il s'agit le plus souvent de jeunes, même si un tiers des personnes sans domicile n'ayant jamais eu de logement a plus de 30 ans  1.

Un quart de ceux ayant déjà eu un logement l'ont occupé pendant plus de 7 ans. Pour 23 % des personnes, ce logement était à l'étranger et pour 62 % il était situé en Ile-de-France. En province, la part des personnes ayant eu leur logement à l'étranger est plus faible (12 %), l'Ile-de-France étant la première région d'accueil des étrangers.

### Chiffres clés Les Franciliens sans domicile

En janvier 2001, parmi les adultes francophones de l'agglomération parisienne :

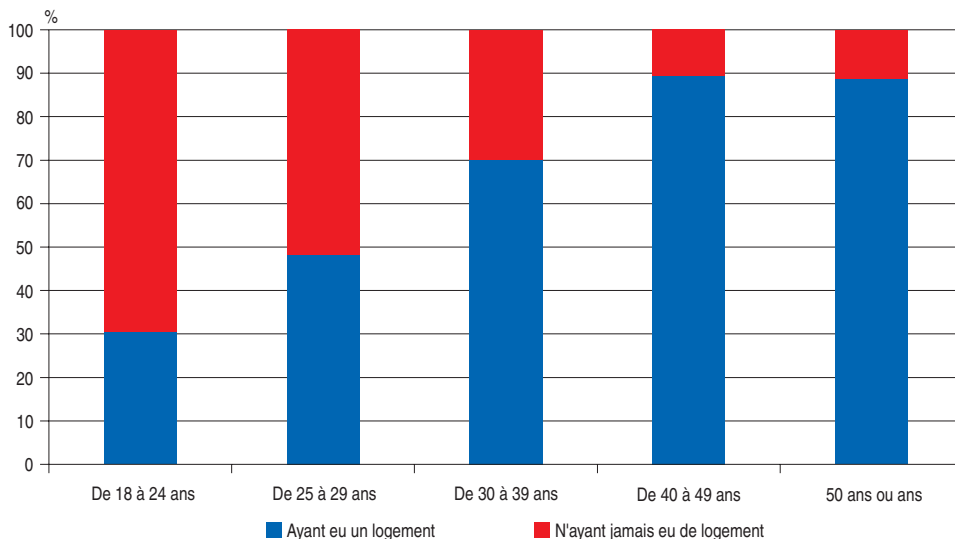
- 20 000 Franciliens fréquentent les services d'hébergement ou de distribution de repas chaud, dont 15 000 personnes sans domicile ;
- 35 % des personnes sans domicile sont des femmes ;
- 34 % des personnes sans domicile sont âgées de moins de 30 ans ;
- 36 % des personnes sans domicile sont sans logement depuis au moins un an ;
- 35 % des personnes sans domicile occupent un emploi. Un tiers de ces actifs sont occupés en contrat à durée indéterminée ;
- 36 % des personnes sans domicile sont au chômage. La moitié depuis plus d'un an.

Les personnes sans domicile ont perdu leur logement depuis longtemps : la moitié depuis plus de deux ans et demi, et un sur dix depuis plus de 8 ans. La séparation familiale (31 %), l'impossibilité de payer le loyer (22 %), le changement de ville, de région ou de pays (16 %) ou une expulsion (15 %) sont les raisons les plus souvent invoquées pour expliquer la perte de ce logement. En province, la rupture des liens familiaux est la cause principale (37 %).

Les hommes ont plus souvent perdu leur logement suite à une expulsion ou à un défaut de paiement. Les femmes ont quitté le leur pour des raisons familiales : une séparation, une mésentente avec la personne avec qui elles habitaient, ou des violences subies par elles ou par leurs enfants ②.

Depuis la perte de leur logement, 40 % des personnes sans domicile

### ① Les deux tiers des jeunes n'ont jamais eu de logement à leur nom



Champ : personnes sans-domicile francophones de 18 ans ou plus, agglomération de Paris.

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier - février 2001

sont restées dans le même centre d'hébergement ou le même foyer et 16 %

passent d'un centre ou foyer à un autre. En province, les personnes ont davantage la possibilité de résider dans le même centre (53 %) ③.

## Enquête de janvier 2001 dans les services d'hébergement et les espaces de distribution de repas chauds

La population des personnes **sans domicile** échappe aux enquêtes traditionnelles auprès des personnes habitant un logement ordinaire. Une méthodologie spécifique a donc été développée ; elle a consisté à enquêter les usagers des services d'hébergement et des distributions de repas chauds au cours du mois de janvier 2001, ayant dormi, la veille de l'enquête, dans un lieu non prévu pour l'habitation ou ayant eu recours à un service d'hébergement. Ces usagers sont dénommés « sans domicile » dans l'étude. Seuls les adultes, francophones ont été retenus. Pour les distributions de repas chauds, l'étude ne prend en compte que les distributions fixes ou itinérantes. En sont exclues les distributions de colis alimentaires.

Les services d'hébergement retenus sont : les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les foyers d'urgence, les centres maternels, les hôtels sociaux, les centres associatifs ou communaux non conventionnés à l'aide sociale, les places réservées à l'urgence dans des foyers tels que foyers de jeunes travailleurs ou foyers de travailleurs migrants, les résidences sociales, les chambres d'hôtels louées par des associations ou des organismes publics et, les communautés de travail.

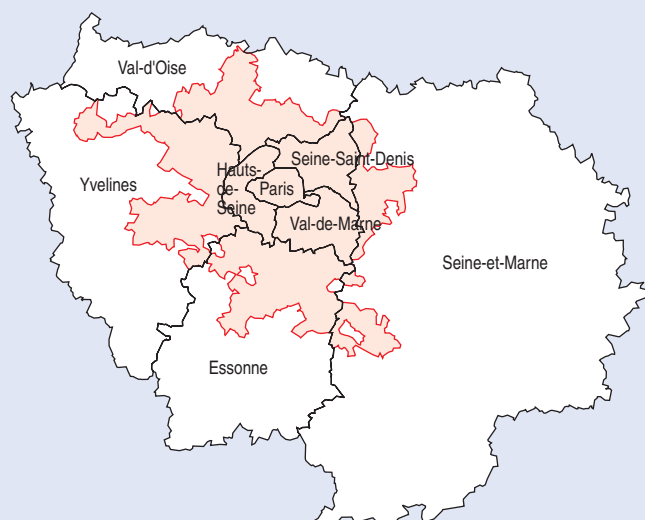
Les différents **types d'hébergement** enquêtés ne recouvrent pas la totalité de l'hébergement précaire des personnes en difficulté. Sont exclus du champ, les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), les centres provisoires d'hébergement (CPH) et les centres de transit. D'autres formes de logements précaires dénombrées lors du recensement de la population ne figurent également pas dans le champ de l'enquête (habitation mobile, caravane, personnes en chambre d'hôtels à leur frais...).

De même, par l'enquête, on ne connaît pas les personnes en hébergement contraint chez des amis ou dans la famille du fait de la faiblesse de leurs ressources. Enfin, les personnes ayant dormi à la rue, sans faire

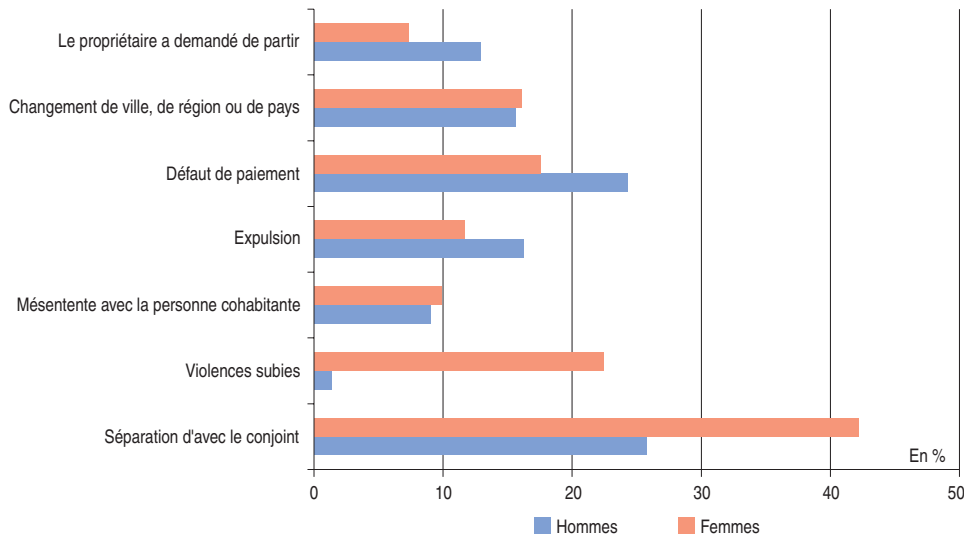
appel à aucun service d'aide, n'ont pu être dénombrées lors de l'enquête. Il peut s'agir de personnes ayant passé une courte période de temps dans la rue, ou de celles ne connaissant pas les services d'aide ou choisissant de ne pas y recourir, ou, au contraire, de personnes très désocialisées.

L'enquête s'est déroulée dans les **agglomérations** de plus de 20 000 habitants. Une agglomération est un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.

L'agglomération parisienne regroupe 396 communes et 90 % de la population francilienne.



## 2 La séparation familiale, cause principale de la perte du logement



Avertissement : les personnes pouvaient déclarer plusieurs raisons.

Champ : personnes sans-domicile francophones de 18 ans ou plus ayant déjà eu un logement, agglomération de Paris.

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier - février 2001

### La moitié des personnes sans domicile ne recherche pas de logement

Une personne sans domicile sur deux n'a pas réalisé de démarches pour trouver un logement depuis un an. Une personne sans domicile effectuera rarement des démarches si sa situation d'hébergement est des plus précaires, si elle n'a pas de travail, ou peu de relations familiales. Les trois quarts des personnes sans domicile cumulant ces trois facteurs de précarité ne font aucune démarche de recherche de logement.

Sept personnes sans domicile sur dix confrontées aux situations d'hébergement les plus précaires ne recherchent pas de logement. Elles sont hébergées dans des chambres qu'elles doivent libé-

rer le matin ou dans des lieux non prévus pour l'habitation. Cette proportion est un peu moins importante en province (65 %).

Travailler facilite la recherche d'un logement. Dans l'agglomération parisienne, deux tiers des personnes sans domicile qui ont un travail font ces démarches de logement (la moitié en province). Avant de faire leur demande, elles s'assurent de pouvoir obtenir un revenu et des garanties. L'insuffisance de revenus est la première cause citée par ceux ne faisant pas de démarche (50 % contre 40 % en province). Le manque de documents administratifs (feuille de paye, carte d'identité...) est la raison qui vient ensuite le plus souvent (22 % contre 14 % en province).

Entretenir des relations avec sa famille ou ses amis favorise également une atti-

tude active. La moitié des personnes ayant des relations fréquentes avec leur entourage réalisent des démarches, contre 37 % de celles ayant des relations épisodiques. Six sur dix les accomplissent seules ou avec l'aide d'un conjoint. Les autres ont essentiellement recours à l'aide d'une assistante sociale ou d'un éducateur. Seules 5 % bénéficient de l'aide d'un membre de la famille ou d'amis, alors que 70 % d'entre elles ont des relations familiales ou amicales relativement fréquentes.

En province, 51 % des personnes ayant eu un logement effectuent des démarches, contre 41 % de celles n'en ayant jamais eu. En Ile-de-France, que les personnes aient eu ou non un logement, 48 % font des démarches.

### Des démarches plus fréquentes pour les personnes avec enfants

Qu'elles soient ou non accompagnées d'enfants, les femmes représentent 35 % des personnes sans domicile dans l'agglomération parisienne. Les personnes accompagnées d'enfants recherchent plus souvent un logement que les autres (67 % contre 44 %). Il s'agit le plus souvent de femmes. Les systèmes d'aide sociale donnent la priorité aux enfants. Par conséquent, cette assistance permet aux mères d'être hébergées plus souvent en appartement ou dans des centres où elles n'ont pas l'obligation de partir le matin : 46 % des hommes sont hébergés dans des chambres qu'ils doivent libérer le matin ou dans des lieux non prévus pour l'habitation, contre 13 %

## 3 Centre ou foyer, principaux hébergements après la perte du logement

En %

Situation la plus fréquente depuis la perte du logement	Agglomération parisienne	Agglomérations de province	Ensemble des agglomérations
Dort presque toujours dans le même centre d'hébergement ou le même foyer	39	53	49
Va d'un centre ou d'un foyer à un autre	16	10	12
Est hébergé par des membres de la famille ou des amis	11	9	10
Est hébergé dans des logements fournis par des associations	9	9	9
Dort dans la rue (lieux publics ou abri de fortune)	8	6	7
Autres (squat, hôtel, hébergement variable...)	17	13	13
<b>Personnes sans domicile</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : personnes sans-domicile francophones de 18 ans ou plus ayant déjà eu un logement, agglomération de plus de 20 000 habitants, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier - février 2001

pour les femmes. Les femmes effectuent plus souvent des démarches de recherche de logement que les hommes. Par ailleurs, les personnes sans domicile âgées de moins de 25 ans réalisent moins de recherches de logement que les autres ⑤.

### La moitié des personnes sans domicile a déjà dormi dans la rue

Seulement un quart des personnes déclarent être hébergées occasionnellement chez des parents ou des amis (34 % en province). Une personne sur deux a passé au moins une nuit dans la rue ou dans un abri de fortune au cours de sa vie. La moitié de ceux-là y a vécu plus de 90 jours, consécutifs ou non.

Entre janvier 2000 et janvier 2001, 5 % des personnes sans domicile ont vécu le plus souvent à la rue et 9 % au moins six mois consécutifs.

Les personnes sans domicile de l'agglomération parisienne sont restées dans la région. Ainsi, depuis un an, 70 % n'ont pas quitté l'Ile-de-France. Cette stabilité est plus importante chez les femmes : 76 % contre 66 % pour les hommes sans domicile. Elle est également plus forte chez les personnes de plus de 50 ans : 81 % d'entre elles sont restées dans la région en 2000, contre 59 % pour les personnes âgées de moins de 30 ans.

#### ④ Le cumul de situations de précarité freine la recherche de logement

En %

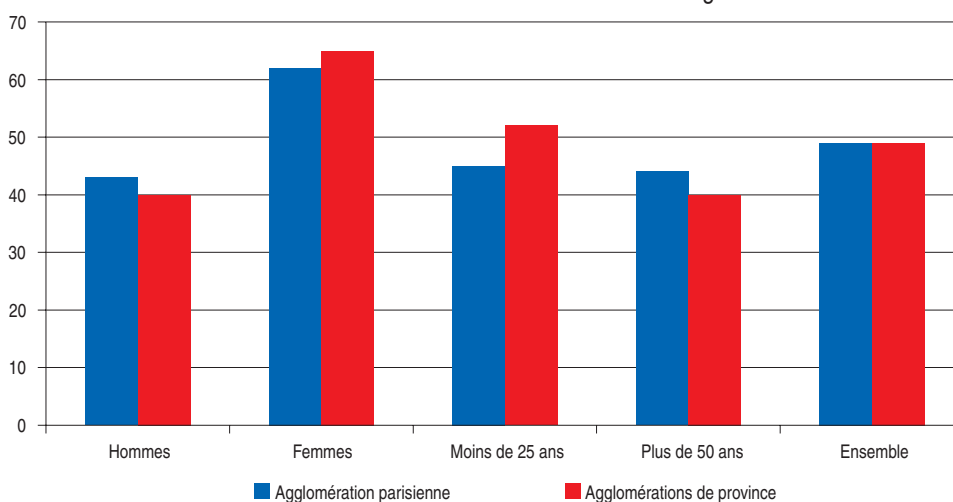
	Démarche de recherche	Pas de démarche	Total
Aucun facteur de précarité identifié*	76	24	100
1 facteur de précarité	52	48	100
2 facteurs de précarité	33	67	100
3 facteurs de précarité	25	75	100
<b>Ensemble</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>100</b>

Champ : personnes sans-domicile francophones de 18 ans ou plus, agglomération de Paris.  
\*les facteurs de précarité sont : hébergement dans des centres avec départ le matin ou dans des lieux non prévus pour l'habitation (rue, abri de fortune), absence de travail et relations familiales distantes.

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier - février 2001

#### ⑤ Les femmes effectuent plus fréquemment des recherches que les hommes

% de sans domicile effectuant des démarches de recherche de logement



Champ : personnes sans-domicile francophones de 18 ans ou plus, agglomération de plus de 20 000 habitants, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier - février 2001

### Pour en savoir plus

**Chamboredon H., Debras B., Thierry P.** : « Dans l'agglomération parisienne, un sans domicile sur trois déclare avoir un emploi », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 241, septembre 2004.

**Monrose M.** : « Les contacts familiaux et amicaux des personnes sans domicile », *Dress, Etudes et résultats*, n° 311, mai 2004.

**Debras B., Dorothée O.** : « Les sans-domicile usagers des services d'aide dans l'agglomération parisienne », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 214, octobre 2002.

« Les personnes sans domicile », *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale - 2001-2002*, cahier 2, chapitre 2, la Documentation Française, 2002.

**Firdion J.-M., Marpsat M.** : « La rue et le foyer », *Ined, Travaux et documents*, n° 144, 2000.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

Direction régionale d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de la publication : Alain Charraud  
Comité de rédaction : Brigitte Belloc  
Rédactrice en chef : Corinne Martinez  
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Vincent Bocoquet - Nathalie Lebraud - Laure Omont  
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Agnès Vavasseur  
Tél. : 01 30 96 90 75 - Fax : 01 30 96 90 67  
Vente par correspondance : Tél. : 01 30 96 90 56 - Fax : 01 30 96 90 27  
Internet : www.insee.fr/ile-de-france  
Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12  
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage 10525952

© Insee 2005

Tarif : Le numéro : 2,2 € - Abonnement : - France : 30 € - Etranger : 36 €

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2005

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : La lettre d'information électronique vous informe tous les 2 mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)